



Document provisoire
Sous réserve d'approbation définitive
par le Conseil d'Administration

Guide TFE

Educateurs spécialisés
en accompagnement psycho-éducatif

Année académique 2021-2022

Table des matières

1. Finalités du TFE	2
2. Qu'attend-on de votre TFE ?	2
De façon générale	2
Une « problématique » ?	3
Un « regard réflexif sur moi-même » ?	4
3. Quel cadre la Haute Ecole donne-t-elle à votre travail ?	4
La clarification de votre projet	4
« Module TFE », « Contact-stage » et « Carrefour-TFE »	
L'aide individuelle du promoteur	6
L'attribution des lecteurs	7
L'échéancier	8
La Commission TFE	9
4. Plan du TFE	10
5. Aspects formels du TFE	11
6. Evaluation	12
Annexe 1 : Contrat de réalisation d'un TFE	14
Annexe 2 : Titre définitif	16
Annexe 3 : Grille d'évaluation	18

1. Finalités du TFE

Les finalités du Travail de Fin d'Etudes sont la construction de votre identité professionnelle d'éducateur, la poursuite du travail de connaissance de soi (mieux comprendre son propre fonctionnement professionnel) et la capacité à démontrer vos compétences professionnelles au service des personnes que vous accompagnez.

En réalisant ce travail, vous vous doterez d'une carte de visite intéressante décrivant certaines de vos compétences à un employeur potentiel.

Ensuite, le TFE est un « couronnement » de vos études, contribution écrite originale susceptible d'améliorer votre accompagnement de la personne.

Finalement, il s'agit d'une obligation légale dans le cadre de l'obtention de votre diplôme.

2. Qu'attend-on de votre TFE ?

De façon générale...

Le TFE est obligatoirement lié au stage de Bloc 3 : il s'agit de partir de l'expérience de stage de troisième pour aboutir au TFE. Concrètement, votre TFE va vous amener à vous pencher sur une problématique particulière, rencontrée sur votre lieu de stage de Bloc 3.

En conséquence, le rapport de stage de Bloc 3 et le TFE pourront être proches, à certains égards, mais ils restent deux documents différents, évalués par des professeurs différents et avec des finalités différentes.

	Rapport de stage	TFE
Lu par	Superviseur	Promoteur et lecteur(s)
Contenu	Voir convention de stage	Voir guide TFE page 9
Finalités et enjeux spécifiques	Démontrer votre capacité à accompagner les bénéficiaires et à analyser votre pratique d'accompagnement psycho-éducatif	Poursuivre le travail de connaissance de vous-même, élaborer votre identité professionnelle d'éducateur.trice et démontrer votre capacité à identifier et analyser de façon approfondie une thématique particulière en lien avec votre futur métier.
Date de dépôt	Voir convention de stage (mi-mai).	Dernier jour ouvrable du mois de mai (1 ^{re} session). Vendredi de la première semaine de la session d'examens (2 ^e session).

Remarque : le superviseur de stage ne peut pas être le promoteur du TFE.

Synthétiquement parlant, le TFE est une démarche de réflexion, de recherche et d'intervention :

- il s'agira d'abord de vous questionner par rapport à une problématique, par rapport à votre pratique professionnelle, par rapport à votre identité professionnelle, par rapport à ce que vivent les personnes que vous accompagnez ;
- le TFE va ensuite demander de vous documenter, vous informer, vous renseigner ;
- vous devrez également , selon votre situation en stage, amener de nouvelles pratiques et / ou améliorer une situation donnée et / ou favoriser l'évolution d'une difficulté constatée et / ou évaluer votre intervention et / ou questionner votre propre évolution et / ou questionner les conditions dans lesquelles vous travaillez et leur adéquation aux missions et / ou réfléchir votre engagement par rapport aux personnes accompagnées ;
- et enfin, nous attendons de votre part un regard réflexif sur vos compétences, votre identité professionnelle et vos perspectives.

En d'autres termes, au travers de votre TFE, vous devrez démontrer votre capacité à analyser un problème : *« je vois, je vis quelque chose (situation problématique sur le terrain, difficulté d'ordre personnel impactant mon travail, ...), je (me) pose des questions, je cherche des réponses, je mets en place des moyens pour améliorer une situation, pour favoriser l'évolution d'un problème, j'évalue les effets de mon action au bénéfice des personnes accompagnées, ... ».*

Cette démarche devra s'appuyer sur plusieurs références théoriques et méthodologiques : livres, articles, cours, rencontres, mais aussi observations et parfois expérimentations sur le terrain et évaluation qualitative.

Une « problématique » ?

Lors du contact stage (d'une durée d'une semaine, au mois d'octobre), vous aurez l'occasion d'être touché, interpellé, confronté à certaines situations, de vous poser des questions par rapport aux réalités traversées par les bénéficiaires, à certaines pratiques ou techniques d'accompagnement, aux relations dans l'équipe, aux missions, au positionnement éthique ou sociétal de l'éducateur, à votre propre fonctionnement... Ces interpellations ou questionnements vous amèneront à identifier une « problématique ».

Les « problématiques » potentielles sont variées... Elles peuvent faire référence au public, à l'équipe, à l'institution, à un élément d'ordre personnel...

Quelques exemples de problématiques : distance ou proximité ? / violence / bientraitance / loi, règles et règlements / tension éthique / limites du secret professionnel partagé / travail avec les familles / les gestes quotidiens qui font l'éducateur / pratiques éducatives et exclusion sociale / valeurs personnelles et interculturalité / comment mettre une compétence technique (chant, théâtre, sport etc.) au service de la relation avec les personnes et de leur bien-être ? / handicap et sexualité / quelles alternatives à la contention ? / résonance interne / place de l'éducateur dans une équipe pluridisciplinaire...

Pour vous aider à faire émerger votre problématique, le contact-stage ainsi que les séances de « carrefour-TFE » vous aideront (voir page 4 _ Clarification de votre projet).

Votre exploration de la problématique sera approfondie. Pour cela, nous attendons de vous que vous analysiez cette problématique en adoptant plusieurs « points de vue », plusieurs « angles d'analyse ». Par exemple :

- votre point de vue personnel en tant qu'éducateur
- un regard éthique, déontologique, critique
- un point de vue relationnel
- une attention portée au travail d'équipe
- le point de vue du/des bénéficiaire(s)
- la prise en compte du contexte : l'institution dans laquelle vous prestez votre stage, d'autres institutions partenaires (aide à la jeunesse, école, AViQ, ...)
- un regard plus global : politique, sociétal, historique, ...

En outre, vous ferez des liens entre les différents niveaux (ex : mon fonctionnement personnel influence les relations que je peux avoir avec d'autres personnes ; l'histoire de l'institution influence les pratiques actuelles de l'équipe ; la dynamique de l'équipe a un impact sur les relations entre les bénéficiaires ; etc.).

Un « regard réflexif sur moi-même » ?

Dans cette deuxième partie du TFE, nous vous demandons un regard en arrière, sur l'ensemble de votre parcours à la Haute Ecole... Quelles compétences avez-vous acquises ? Sur quoi devez-vous encore travailler ? Quelle est votre identité professionnelle d'éducateur.trice ? ...

3. Quel cadre la Haute Ecole donne-t-elle à votre travail ?

a. La clarification de votre projet

Pour faire émerger votre problématique, il vous faudra tout d'abord réfléchir et observer. Plusieurs dispositifs et moments sont prévus pour y aider.

- Module TFE (1) : septembre
Ce module est destiné à vous fournir des explications concernant le guide TFE, à répondre à vos questions et à initier votre réflexion.
Vous serez invités à vous poser toute une série de questions afin de vous aider à cerner votre problématique. Quelles sont mes motivations à devenir éducateur.trice ? Qu'est-ce qui me plaît dans le métier ? Lors de mes stages, qu'est-ce qui m'a marqué, étonné, touché ? Avec quels bénéficiaires ai-je préféré travailler ? Pourquoi ? Qu'est-ce qui a été le plus compliqué pour moi, personnellement, lors de mes stages ? Quelle(s) techniques aurais-je envie d'expérimenter ou d'approfondir ? Qu'est-ce qui me réjouit dans mon futur stage de Bloc 3 ? Qu'est-ce qui me fait peur ? Qu'est-ce que je m'imagine à propos de ce stage ? ...

- Contact-stage : octobre
Un contact-stage de 5 jours vous permettra, en plus de tous ses autres objectifs, de vous immerger dans votre lieu de stage et d'observer différentes problématiques qui pourraient faire l'objet de votre TFE. Vous y confronterez vos observations avec le résultat de vos premières réflexions (module TFE).
N'hésitez pas, lors du contact-stage, à interpeller les éducateurs et à vous renseigner sur les problématiques envisagées (se documenter afin de dépasser vos idées premières...).
- « Carrefour-TFE » : fin octobre / début novembre
Deux séances de « carrefour-TFE », organisées en petits groupes après le contact-stage, vous aideront à faire émerger la problématique qui sera analysée dans votre TFE.
L'échange avec d'autres étudiants et avec plusieurs professeurs vous permettra de confronter différents points de vue, et d'envisager des approches auxquelles vous n'auriez peut-être pas pensé seul.
Concrètement, ce « carrefour-TFE » se déroulera donc en trois phases :
 - Fin octobre : par groupes de +/- 10 étudiants, vous rencontrerez un ou deux professeur(s) pendant +/- 1 h 30. Chaque étudiant aura l'occasion d'y exposer le fruit de ses réflexions et observations pendant le contact-stage. Tous les membres du groupe pourront réagir pour enrichir les réflexions. L'idée est de co-construire la réflexion, le groupe étant une ressource pour lui-même. Un temps de prise de notes sera prévu en fin d'atelier.
 - Début novembre : avec le même groupe d'étudiants, vous rencontrerez un ou deux autre(s) professeur(s) pendant +/- 1 h 30. Ceux-ci vous écouteront et réagiront à vos premières idées. Ils attireront votre attention sur telle ou telle difficulté, sur telle ou telle nouvelle perspective.
 - Enfin, vous aurez un temps individuel de réflexion et de rédaction pour affiner vos idées par rapport à votre projet de TFE.
- Sollicitation d'un promoteur : mi-novembre
Dès la fin du « carrefour-TFE », vous pourrez présenter votre intention au promoteur de votre choix, au moyen du « Document 1 » (contrat de réalisation d'un TFE). Le professeur acceptera ou non la guidance, en fonction de l'intérêt que présente pour lui cette problématique et de sa charge de travail comme promoteur. Le « contrat de réalisation d'un TFE », signé par votre promoteur, sera envoyé par mail à la Commission TFE (commissiontfeeduc@hech.be), qui s'occupera de gérer l'attribution des lecteurs sur base de ces documents.
- Module TFE (2) : début décembre
Vous recevrez la suite des explications du guide TFE (plan du travail, critères d'évaluation, ...) et vous serez amenés à définir plus précisément votre problématique.
Vous serez ainsi invités à réfléchir à différentes questions afin de préciser votre sujet de TFE. Quelle est ma thématique ? Quels sont les mots-clés qui y sont associés ? Qui est impliqué dans cette thématique ? Pourquoi est-ce important ? Quels angles de vue vais-je envisager pour l'exploration de ma problématique ? ...

- Changement de problématique
Si, à un moment du processus (mais sans dépasser la date butoir du jeudi 03/03/22, voir échéancier ci-après), vous vous apercevez que votre problématique doit être affinée, redéfinie, modifiée, nuancée, parlez-en à votre promoteur. En accord avec ce dernier, une réorientation du sujet est toujours possible.

b. L'aide individuelle du promoteur

Le rôle du promoteur est d'aider, guider et conseiller l'étudiant dans la construction de son TFE. Au terme du travail, il évalue le TFE en collaboration avec le(les) lecteur(s).

Le choix de l'étudiant et du promoteur doit être un choix réciproque. Le promoteur est généralement un professeur de la section.

Les modalités de guidance seront négociées entre vous et votre promoteur et formalisées dans le document « contrat de réalisation d'un TFE ». Il va de soi que le promoteur ne pourra assurer cette guidance de la même façon pendant les vacances.

Chaque étudiant, comme chaque promoteur, est différent. Il est donc important d'établir un cadre de travail négocié dès le début de l'année. Le « contrat de réalisation d'un TFE » a, à cet égard, pour objectif de clarifier les attentes de chaque partie quant au suivi du TFE et aux modalités de supervision, que ce soit le mode de contact et de communication privilégié, la fréquence et la planification des rencontres...

Dès le départ, il est fortement conseillé de prévoir plusieurs rencontres avec le promoteur afin de faire régulièrement le point sur l'état d'avancement du TFE. Ainsi, idéalement, une première rencontre sera prévue après la signature du « contrat de réalisation d'un TFE » pour formuler au mieux le titre, la problématique, mais également pour clarifier les objectifs et ébaucher le plan du travail. Une dernière rencontre sera planifiée avant la remise du TFE pour faire un point global sur l'ensemble du travail et du suivi. Entre ces deux moments-clés, d'autres contacts sont souhaitables pour faire le point sur l'évolution du travail (nouvelles lectures, réajustement du plan, explicitation des démarches, précisions sur les règles de mise en forme et les conventions de présentation...).

Dans tous les cas, c'est bien entendu à vous que revient l'initiative de prendre rendez-vous avec le promoteur. Vous préparerez vos questions et les éléments que vous souhaitez aborder, vous prévoirez éventuellement d'envoyer des documents à l'avance pour que le professeur puisse en prendre connaissance avant la rencontre... Pendant la rencontre, vous veillerez à garder une trace des échanges et des conseils qui vous sont donnés en prenant note des éléments importants.

Votre promoteur est d'abord là pour stimuler votre réflexion, pour vous soutenir et vous encourager. Concrètement, il pourra par exemple vous :

- conseiller pour la conception du plan du travail,
- indiquer des ressources (personnes, livres, sites, ...),
- conseiller pour vos démarches méthodologiques,
- rappeler le cadre, les contraintes, les limites, les attentes,
- conseiller par rapport à la forme du travail,
- soutenir dans la préparation de la défense orale,
- ...

Il sera aussi attentif à l'éthique de votre projet dans ses rapports avec les personnes, les organismes et institutions ainsi qu'à l'image de la profession d'éducateur spécialisé. En aucun cas le promoteur n'assurera la supervision de votre tâche de rédaction.

c. L'attribution des lecteurs

En avril, la Commission TFE communiquera aux professeurs la liste des sujets, et les professeurs inscriront, eux-mêmes, leur nom en regard des sujets qu'ils acceptent de prendre en lecture.

Une fois que cette étape sera clôturée, la liste des lecteurs sera affichée aux valves et publiée sur le groupe Teams « Tous les étudiants ».

→ Si vous souhaitez qu'un professeur soit votre lecteur, à vous de l'interpeller en mars ou début avril pour lui expliquer votre sujet et pour lui demander d'inscrire son nom sur la liste.

d. L'échéancier

- **Dès la fin du « carrefour-TFE »**, vous pourrez interpellier un professeur pour qu'il assure la guidance de votre TFE. Avec lui, vous remplirez un « Contrat de réalisation d'un TFE ». Vous devez savoir que la rédaction de ce document requiert d'avoir approfondi la réflexion sur le travail et qu'une ou deux séances avec le promoteur suffisent rarement. Entamez le travail avec lui aussitôt que possible ! Votre « contrat de réalisation d'un TFE » devra être rentré à la Commission TFE **au plus tard le jeudi 3 mars 2022**.

SI, pour des raisons exceptionnelles, vous vous trouvez dans une des deux situations suivantes :

- vous n'avez pas rentré de « Contrat de réalisation d'un TFE » à la date du **03/03/2022** ;
- vous souhaitez changer de thème après la date butoir du **03/03/2022**...

... **ALORS** vous ne pourrez pas présenter votre TFE **en 1^{re} session**. Dans ces cas précis et si vous souhaitez présenter un TFE dans l'année en cours, vous devrez en faire la demande à la Direction-Adjointe par le biais d'une lettre motivée à laquelle vous annexerez votre « Contrat de réalisation d'un TFE ». Cette demande ne pourra s'effectuer au-delà du 14 mai 2022.

- Pour le **dernier jour ouvrable du mois d'avril**, vous déposerez au 024 le formulaire reprenant le *titre définitif du TFE* (document 2). N'oubliez pas de faire signer ce document par votre promoteur. La candidature d'un lecteur externe à la Haute Ecole peut être proposée par l'étudiant grâce à ce même document. Celle-ci sera approuvée ou non par le promoteur et à défaut par la coordination.
- **Début mai**, vous évaluerez avec votre promoteur la faisabilité de la présentation du TFE en 1^{re} session. Si un report en 2^e session paraît profitable, vous veillerez à prévenir également votre(vos) lecteur(s).
- Pour le **dernier jour ouvrable du mois de mai** (date ultime acceptée par le règlement général des études) vous déposerez *trois exemplaires écrits de votre TFE* à la bibliothèque (un pour le promoteur, un pour le lecteur et un pour la bibliothèque) ainsi qu'un exemplaire numérique en version PDF (les modalités précises de ce dépôt numérique seront communiquées en temps utiles). Vous remettrez au lecteur externe éventuel l'exemplaire qui lui est destiné. Il est à noter que le promoteur et/ou le(s) lecteur(s) du TFE ont la possibilité de solliciter l'envoi (via l'adresse e-mail « hech.be » officielle) du document sous format PDF, évitant ainsi le dépôt d'exemplaire(s) papier correspondant(s). La mention de cette demande doit explicitement être pointée dans le « Document 2 » (Titre définitif du TFE). La date-limite d'envoi du TFE en version PDF correspond (systématiquement et précisément) à celle des dépôts en version papier.

En cas de circonstance exceptionnelle et imprévisible, un délai d'une semaine pourrait vous être accordé, par le Directeur de Département et sur avis favorable du promoteur. Dans ce cas, pensez à prévenir également votre(vos) lecteur(s).

- En cas de présentation de votre TFE en seconde session :
 - o le formulaire reprenant le titre définitif du TFE (Document 2) sera déposé au 024 pour le **dernier jour ouvrable du mois de mai** ;
 - o le TFE (exemplaires écrits et numérique) sera rentré pour le **vendredi de la première semaine de la session d'examens**.

- En cas d'échec ou de non dépôt de votre TFE en seconde session, vous pourriez vous retrouver dans la situation de vouloir déposer votre TFE **en janvier de l'année suivante**.

Conformément au Règlement des études :

Délibération des étudiants en fin de cycle à l'issue du 1^{er} quadrimestre.

Pour les années terminales d'un cycle d'études, le jury peut délibérer sur le cycle d'études dès la fin du premier quadrimestre pour les étudiants ayant présenté l'ensemble des épreuves du cycle.

Pour être délibéré en janvier, un étudiant doit :

1. *Être en fin de cycle.*
2. *Avoir un programme annuel uniquement composé d'UE du premier quadrimestre et, éventuellement du TFE.*
3. *Remplir une demande auprès de son secrétariat au plus tard le 30 novembre.*

Concrètement, si vous êtes dans les conditions ci-dessus pour être délibéré en janvier de l'année académique en cours, votre TFE (exemplaires écrits et numérique) devra être déposé à la bibliothèque pour le **premier vendredi ouvrable du mois de janvier**.

e. La Commission TFE

La Commission TFE organisera le « carrefour-TFE » et y participera systématiquement (en compagnie d'autres professeurs de la section).

Elle communiquera quelques fois par an la liste actualisée des professeurs qui sont encore disponibles pour être promoteurs.

Elle centralisera et répertoriera les contrats de réalisation d'un TFE. Sur cette base, elle gèrera l'attribution des lecteurs.

4. Plan du TFE

1. Introduction générale

2. Présentation du contexte institutionnel dans lequel se déroule le TFE.

Il s'agira de situer brièvement (max 4-5 pages) votre intervention en présentant le lieu de stage, le public accueilli, l'équipe éducative et le projet pédagogique.

3. Problématique analysée

Nous devons, ici, pouvoir suivre l'évolution de votre pensée, de votre analyse approfondie de la problématique choisie.

a. Quelle est la problématique, et comment a-t-elle émergé ?

b. Recherches au sujet de cette problématique

Il s'agit d'une partie « théorique », composée d'éléments issus de vos lectures, de l'exploration de vos ressources, de vos rencontres, ...

Chaque élément évoqué dans cette partie doit explicitement être repris et exploité dans le point c.

c. Illustrations et analyses

Cette partie dépend étroitement de votre choix de problématique. Vous détaillerez ici les différentes situations illustrant la problématique, vous aborderez ce que vous avez mis en place comme moyens pour améliorer une situation, pour favoriser l'évolution d'un problème, pour évaluer les effets de votre action, ...

Vous veillerez à adopter plusieurs « points de vue », plusieurs « angles » pour aborder votre problématique.

Vous pourrez construire et structurer votre récit de la manière qui vous semble la plus adéquate. Vous devrez dans tous les cas mettre en évidence votre pratique en l'analysant sur base des apports théoriques de la partie b.

4. Compétences et identité professionnelle

a. Le point sur vos compétences

Faites le point sur vos compétences et sur celles que vous devez encore développer à l'issue de votre parcours de stages / de votre formation en général. A quelles occasions en avez-vous pris conscience ? Qu'avez-vous appris (état des lieux illustré) ?

b. Perspectives

Quelles stratégies pourriez-vous mettre en œuvre pour améliorer ces compétences ?

c. Identité professionnelle

En quoi, comment vous « sentez-vous » éducateur, au terme de votre parcours de formation ?

5. Conclusion

5. Aspects formels du TFE

Pour des raisons pratiques, nous vous demandons de remettre un texte dactylographié de 40 à 60 pages (hors annexes et illustrations éventuelles) de caractère Times New Roman 12 et interligne 1 ½ avec une couverture cartonnée de couleur rouge correspondant à la section Educateurs (voir service cours).

Il s'agit de rédiger un travail soigné et structuré qui respecte les conventions du genre. Lors du cours d'Expression écrite du Bloc 3, vous aborderez les différents aspects formels à respecter lors de la réalisation d'un TFE. Les points abordés au cours seront les suivants :

- **La structuration du contenu** : page de garde, remerciements, table des matières, corps de texte, conclusion, bibliographie, annexes éventuelles.
- **La mise en page** : alignement, respect de l'espacement, paragraphes, alinéas, typographie, titres, sous-titres, numérotation, pagination, etc.
- **La citation et le référencement de vos sources** : comment citer un extrait, comment noter une source, comment référencer une source en note de bas de page, comment rédiger une bibliographie...
- **La fiabilité des sources** : comment identifier le niveau de fiabilité d'une source, en s'interrogeant sur sa provenance, sur son auteur, sur ses références, etc.
- **Le plagiat** : comment éviter le plagiat en citant vos sources de manière rigoureuse, qu'il s'agisse de citations ou de reformulations.
- **L'importance du style** : comment s'exprimer dans un TFE, quelles sont les conventions à respecter, etc.
- **La maîtrise du langage écrit** : l'orthographe, la syntaxe, la ponctuation, le choix d'un vocabulaire adapté, etc.

6. Evaluation

Le TFE sera évalué par un jury composé de votre promoteur et l'ensemble de vos lecteurs, après la lecture critique de votre texte et la présentation orale (la durée de cette présentation orale est de 45 minutes par étudiant).

Avant la présentation orale, les professeurs se concerteront afin d'échanger au sujet de leur perception de la qualité de votre production écrite.

Lors de la présentation orale, vous expliquerez brièvement (15 mn) le choix et l'analyse de votre problématique. Ensuite, vous apporterez éclaircissements et précisions à la demande des membres du jury (30 mn). Le cours d'Expression Ecrite et Orale (Bloc 3) vous préparera à cette défense. Reportez-vous également aux critères d'évaluation repris dans le Document 3.

Les critères d'évaluation sur lesquels se baseront les membres du jury pour évaluer votre travail figurent dans le « Document 3 ».

La note attribuée sera collégiale et argumentée sur le formulaire ad hoc complété et signé par chaque membre du jury et vous-même.

Les Activités d'Apprentissage « TFE » et « Expression écrite et orale » sont intégrées en une seule épreuve (le TFE), et font l'objet d'une note unique. Cette note se base sur :

- le contenu du TFE en lui-même (+ guidance et défense) : évaluation par le jury, selon les critères explicités dans la présente convention ;
- les aspects formels du TFE (maîtrise de la langue, présentation, bibliographie, ...) : évaluation par le jury, selon les critères explicités dans le cours d'Expression écrite et orale.

Modalités de guidance par le promoteur :

Canaux préférentiels de communication :

- Téléphone :
- Mail :
- Autres :

Fréquence des rencontres (nombre minimal d'entrevues à solliciter) :

Remarques du promoteur (attentes, limites, ...) :

Acceptation de la guidance :

Nom du professeur :

Discipline :

Signature :

Grille d'évaluation TFE

Objets d'évaluation Critères d'évaluation	Le contenu du travail écrit	Les aspects formels du travail écrit	La présentation orale	La guidance
La pertinence (= le sens)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Choix d'une problématique en lien avec les enjeux du lieu de stage. ○ Explication claire de la problématique ○ Explication de l'intérêt du questionnement dans le cadre du métier en faisant un lien explicite entre la problématique abordée et son futur rôle d'éducateur. ○ Identification des bénéficiaires de la démarche (mettre en place des moyens pour amener de nouvelles pratiques, améliorer une situation, favoriser l'évolution d'une difficulté, ...) pour une équipe, des bénéficiaires, une institution, lui/elle-même. ○ Sources théoriques diversifiées, actuelles, fiables en lien avec la problématique 	/	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation synthétique mettant l'accent sur l'essentiel ○ Réponses adéquates aux questions du jury ○ Choix de support de présentation judicieux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Compréhension et prise en compte des remarques du promoteur
	<i>TB - B - Sat - Suf - I - IG</i>		<i>TB - B - Sat - Suf - I - IG</i>	<i>TB - B - Sat - Suf - I - IG</i>
Le caractère innovant et/ou personnel	<ul style="list-style-type: none"> ○ Prise de recul, réflexion portant éventuellement sur de nouvelles perspectives ○ Questionnement et évolution par rapport à sa pratique professionnelle, à son identité professionnelle, à son propre fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Travail personnel ○ Travail original et agréable à lire 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Originalité dans la présentation orale du travail 	/
	<i>TB - B - Sat - Suf - I - IG</i>	<i>TB - B - Sat - Suf - I - IG</i>	<i>TB - B - Sat - Suf - I - IG</i>	

La cohérence	<ul style="list-style-type: none"> ○ Liens explicites au sein de chaque partie. Liens explicites entre les parties. ○ Liens entre les différents niveaux d'analyse de la problématique (voir exemples dans le guide TFE p. 4) ○ Liens pertinents entre concepts théoriques, repères méthodologiques et pratique professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Travail homogène sur la plan de la forme et de la qualité rédactionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Clarté et structure de l'exposé 	/
	<i>TB - B - Sat - Suf - I - IG</i>	<i>TB - B - Sat - Suf - I - IG</i>	<i>TB - B - Sat - Suf - I - IG</i>	
La rigueur	<ul style="list-style-type: none"> ○ Explication du « cheminement » de sa réflexion : présentation précise de toutes les démarches mises en place et de l'évolution de son travail ○ Exploitation correcte et rigoureuse de ressources de qualité (qui doivent être variées) : livres, articles, cours, rencontres, mais aussi éventuellement expérimentations sur le terrain et évaluation qualitative ○ Précision, exactitude en ce qui concerne les faits, ses observations et sa retranscription. ○ Respect du cadre déontologique dans ses actes ○ Exploration de la problématique en adoptant différents points de vue (voir guide TFE page 4). 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Tri dans les informations de manière à ce que le travail ne soit pas trop volumineux ○ Maîtrise suffisante de la langue : orthographe, syntaxe et vocabulaire adéquats ○ Bonne appropriation des concepts (reformulation, regard analytique, éviter l'usage exclusif de citations, ...) ○ Table des matières et bibliographie complètes. ○ Référencement correct des sources (notes de bas de page, bibliographie, ...) ○ Aucune forme de plagiat 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Respect du temps imparti 	Régularité dans ses RDV avec son promoteur
	<i>TB - B - Sat - Suf - I - IG</i>	<i>TB - B - Sat - Suf - I - IG</i>	<i>TB - B - Sat - Suf - I - IG</i>	<i>TB - B - Sat - Suf - I - IG</i>